



Conduire pour son travail entraîne des contraintes particulières et expose à des risques professionnels au premier rang desquels les accidents de la route, à l'origine de nombreux accidents mortels du travail.

La prévention du risques routier consiste à agir sur différentes dimensions: les déplacements, les communications, l'état des véhicules et les compétences des salariés à la conduite.

Public

Toute personne utilisant un véhicule d'entreprise. ou pour prévenir les accidents de trajet

Durée

4 heures

Lieu de réalisation

Intra entreprise
ou
Inter entreprise

Pré-requis

Aucun

Pédagogies et évaluations

- Exposés théoriques, études de cas et partage d'expériences
- Projection PPT
- Support pédagogique dématérialisé
- Formateur: master en sécurité
Évaluation continue / attestation de formation

Objectifs

- Evaluer les enjeux que représentent les accidents de la route pour le salarié, son entreprise et pour la société.
- Mesurer les conséquences possibles des comportements à risques (mauvais entretien du véhicule, alcool, drogues, utilisation du téléphone.)
- Sensibiliser les conducteurs sur les risques encourus à l'occasion de déplacements en véhicule et lors des déplacements à pied..
- Réduire les accidents du travail sur la route et les accidents de trajet.
- Rendre les utilisateurs de véhicules capables de circuler en toute sécurité.

Programme

Statistiques
Historique
Exemples d'accident
Identification du risque routier
Comportement à risque
Causes
Conséquences
Règlementation
Les questions à se poser pour une conduite saine
Mesures de prévention.

87 31 00 63

fenuaprev@gmail.com
www.fenuaprev.com

